

PROSILENCE

Référence 93401

Plaque d'isolation phonique et de désolidarisation sous carreaux, pierre naturelle, stratifié et parquet



Domaines d'utilisation et d'application :

PROSILENCE est une plaque de désolidarisation avec une résistance à la flexion et à la rupture élevée. Ceci permet d'éviter des forces de déformation provenant des supports du revêtement supérieur de manière fiable.

Le non-tissé synthétique de la face inférieure établit, en liaison avec le système adhésif approprié en fonction de la charge, une adhérence sûre avec le support. En relation avec le non-tissé synthétique sur la face supérieure, un support à absorption régulière et à adhérence extrêmement facile est créé pour presque tous les matériaux de revêtement.

PROSILENCE est résistant à l'eau, résistant aux alcalis et peut ainsi être utilisé dans tous les domaines d'habitation.

PROSILENCE est mince avec une épaisseur de 3 mm, un avantage permettant de résoudre des problèmes en toute sécurité, particulièrement sur les supports critiques lors de la rénovation des bâtiments anciens. Pour la construction de nouveaux bâtiments, il permet de réaliser des exigences esthétiques envers des surfaces avec un minimum d'espace de mouvement.

- Comme plaque de désolidarisation et d'isolation phonique
- Dans des locaux secs et humides dans le domaine intérieur
- Pour des sollicitations normales dans le domaine de l'habitation et du commerce, par exemple des bureaux
- En utilisant la colle appropriée pour toutes sortes de supports solides
- Peut être utilisée sur des surfaces comportant des fissures mais rigides en flexion sans risque de décalage en hauteur
- Pour la pose de carreaux et dalles sur des chapes en asphalte coulé non chauffées dans le domaine intérieur.

Avantages du produit :

PROSILENCE est très facile à poser :

Le matériau en feuilles de seulement 3 mm d'épaisseur peut être coupé précisément avec un cutter professionnel. Les dimensions favorables des plaques facilitent la manutention et le transport. Des tensions se produisant ultérieurement sont absorbées par la plaque, ce qui évite en grande partie un élargissement de fissure ultérieur. Par conséquent, les revêtements supérieurs tels que carreaux, pierres naturelles, parquets multi-couches ou stratifiés flottants sont protégés contre des tensions dommageables.

PROSILENCE est résistant à de nombreux acides, bases, sels, solvants organiques, alcools et huiles. Le produit est sans solvants, résistant au pourrissement, aux bactéries et aux champignons, et ne nuit pas à l'eau potable.

- Facile à manipuler et à poser
- Hauteur de montage faible
- Absorption de tensions élevée
- Compensant les fissures
- Bonne adhérence pour les colles habituelles
- Écologiquement inoffensif
- Recyclable
- Support de pose fiable sur des supports critiques

Forme de livraison :

Plaques (dimensions 0,80 m x 0,50 m) emballées en carton,

PROSILENCE	Carton de 12 plaques = 4,8 m ²	Réf. :93401
------------	---	-------------

Vous trouverez les unités de conditionnement (UC) dans la liste des prix et dans les fiches de prix ou de nouveaux produits pertinentes, ou veuillez consulter votre détaillant.

PROSILENCE

Référence 93401

Données techniques :

Matériel	Plaque en sable silicieux synthétique avec du non-tissé synthétique, côté supérieur et inférieur
Coloris/couche	vert clair
Dimensions	0,8 m x 0,5 m
Hauteur de montage collée	environ 5 – 6 mm (en fonction de la colle)
Dimensions des carreaux	min. 5 x 5 cm
perméabilité à la vapeur d'eau	Sd = 0,9 m
Résistance à la conductibilité thermique	0,11 m ² K/W
Amélioration de l'amortissement des bruits de pas	environ 17 dB
Poids	3 ± 0,2 kg/m ²

Stockage et transport :

Les plaques doivent être stockées, si possible, debout et transportées au frais et au sec, tenues à l'abri du soleil et des salissures.

Environnement et traitement des déchets

Les unités d'emballage et restes de produits sont à éliminer conformément à la législation et aux règlements régionaux.

Produits complémentaires nécessaires :

PROBAND S Bande de jonction	Tissu spécial d'armature en fibre de verre avec bandes adhésives positionnées au centre
Coloris	blanc
Largeur	75 mm, bande adhésive au centre d'une largeur d'environ 30 mm
Rouleaux	25 m
Réf.	93722
PROSTRIP Basic PE Équipées au dos d'une bande	Bande d'isolation pour bordures adhésive d'environ 25 mm de large.
Coloris	gris
Largeur	100 mm de hauteur, 8 mm d'épaisseur
Rouleaux	25 m
Réf.	93527

Indications concernant les produits dangereux :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Préparation et évaluation du support :

Le support doit être propre, sec et exempt d'éléments nuisant à l'adhérence. La résistance à la flexion et à la rupture du support ainsi que la planéité de la surface doivent correspondre à l'utilisation prévue.

Les travaux de compensation doivent être effectués avant la pose de **PROSILENCE**. Des fissures d'une taille supérieure à 0,5 mm doivent être scellées rigidelement au préalable, et une adhérence > 0,3 N/mm² doit être assurée sur la surface. Des fissures inférieures à 0,5 mm peuvent être recouvertes directement dès lors qu'il est garanti en permanence qu'aucun décalage en hauteur ne se forme sur les flancs de fissures ou qu'aucun élargissement de fissure ne se produit.

Les supports doivent être évalués et préparés dans le respect des règles professionnelles.

Les données des fabricants concernant les produits techniques et chimiques de construction devant être utilisés doivent être respectées.

Pose :

Travaux de préparation et planification du chantier

Apposer les bandes d'isolation pour bordures **PROSTRIP Basic PE** sur toutes les pièces montantes et sur toutes les pièces de montage pour empêcher des liaisons à force et des ponts acoustiques.

Il faut préparer les supports en fonction de la planéité prévue, de l'inclinaison requise et de la stabilité nécessaire.

Les mastics et les masses d'égalisation doivent avoir atteint leur résistance nominale. Idéalement, le climat ambiant sans courants d'air est de +18 °C à +25 °C. Cette plage de température s'applique également au support de pose sans point de rosée.

En principe, il est recommandé d'assurer, lors de la pose, les conditions climatiques de l'utilisation et de laisser les plaques, découpées sur mesures, s'acclimater dans la pièce.

La plaque est collée avec le support. Lors de la pose de la colle pour **PROSILENCE**, veiller à ce qu'il ne se forme pas de petits « ponts » de colle sur les murs et les pièces de construction (respecter les espacements). Si nécessaire, une couche de fond

PROSILENCE

Référence 93401

est appliquée sur le support ainsi préparé.

Pour coller **PROSILENCE** sur des supports lisses et plans, un adhésif en couche mince de la classe C2 est généralement utilisé.

Pour de plus hautes exigences sur la transmission de puissance, des adhésifs à base de résine sont utilisés.

Les adhésifs appropriés doivent coller sur la face intérieure de manière sûre. En cas d'incertitudes ou de doutes, ou d'incompatibilité avec le matériau, il convient d'effectuer des essais préliminaires.

Avant la pose, découper PROSILENCE exactement de la taille de la surface à poser.

Utilisation

Sur des supports lisses et plans préparés comme décrit ci-dessus, appliquer un adhésif en couche mince de la classe C2 ou mieux avec une dentelure de 4 mm en utilisant la méthode Floating et effectuer immédiatement une pose décalée avec les plaques de **PROSILENCE**. A cet égard, il convient de noter que la face inférieure de la plaque doit être couverte sur toute la surface avec suffisamment de colle.

Il faut ici former les joints de séparation de bâtiments ou les joints de structure en hauteur et en position jusqu'au revêtement supérieur. Au niveau des joints de raccordement et de jonction, il faut séparer les plaques dans le sens de la largeur prévue des joints. Les joints sur les bords de bande ou sur les découpes doivent être posés de manière décalée de 25 cm au minimum par rapport aux joints avoisinants (pas de joints croisés). Au niveau des joints, veiller à ce qu'aucune colle soit pressée dans la zone de joint. De préférence, enlever à l'aide d'un couteau à enduire la colle appliquée le long du bord de bande déjà posé. Recouvrir les joints vifs au centre avec une bande de jonction.

Lorsque l'on marchera prudemment sur les nattes qui ont été posées, faire attention à ce qu'il n'y ait pas de formation de bulles ou de plis. La pose des revêtements supérieurs s'effectue après que la colle appliquée sous **PROSILENCE** a atteint sa résistance nominale. La durée d'attente peut être prolongée avec des colles durcissant lentement et/ou des températures basses.

Protéger l'installation effectuée contre des influences irrégulières par une barrière ou au moins par revêtement superficiel et sans dommages en utilisant des éléments de répartition de charge tels que des panneaux de coffrage etc. De même, une protection de la surface contre les rayons du soleil peut s'avérer nécessaire, par exemple dans le cas de grandes façades vitrées.

Chauffages par le sol

On ne peut déterminer de manière définitive s'il y a compatibilité avec un chauffage au sol que si l'on est en possession des données de tous les composants du système (système de chauffage, sous-couche, plancher supérieur).

Selon la recommandation BVF, la composition complète du sol ne doit pas dépasser 0,15 m² K/W.

Il est obligatoire que les chauffages par le sol soient équipés de régulateurs de température pour chaque pièce individuelle. La température d'entrée ne doit pas dépasser 40°C.

Pour les chapes chauffantes, il est nécessaire d'effectuer un chauffage fonctionnel qui permet de vérifier les travaux précédents «isolation, chauffage, chape». Après le chauffage fonctionnel, il sera possible de déterminer s'il existe des irrégularités.

Pour les systèmes de séchage tels que «Systèmes de chauffage et de refroidissement Basicline», il convient de coller d'abord **PROSECUREfibretec 2.0** à l'aide de **PROFIX** directement sur les plaques conductrices de la chaleur propres et exemptes de graisse et de poussière (voir fiche technique **PROSECUREfibretec 2.0**). Pour la réduction des bruits de pas, **PROSILENCE** peut être posé, comme décrit ici.

Pour des informations complémentaires concernant la pose avec un grand nombre de revêtements supérieurs efficaces, veuillez vous référer à

www.proline-energy.com.

Chapes chauffantes à base de ciment :

Tant que la chape de béton ne présente pas de gondolages ni d'autres problèmes à la suite du chauffage fonctionnel, on peut passer à la pose de **PROSILENCE** après le chauffage séchage de la chape. Les chapes de béton déjà gondolées ne doivent pas être occupées avant un séchage complet et la disparition de la déformation.

Chapes chauffantes semi-hydrate alpha

À partir du moment où la chape est déclarée en bon état à la suite du chauffage fonctionnel et présente une humidité résiduelle maximale de 0,5 % CM à tous les endroits de la surface, on peut poser **PROSILENCE** comme plaque d'isolation phonique et de désolidarisation.

Chauffages par le sol électriques

Sous les chauffages simples à câbles qui sont posés avec ou sans support tissé, **PROSILENCE** est collé directement sur le support. Les câbles peuvent être fixés directement sur **PROSILENCE**. Après avoir atteint la résistance à 7 jours de la colle sur la face

PROSILENCE

Référence 93401

inférieure, il est possible d'appliquer une couche de mastic à faible retrait sur la surface plane. Lorsque le mastic a atteint la résistance nominale, on peut poser le revêtement supérieur approprié.

Pose des revêtements supérieurs

PROSILENCE est conçu sur la surface de sorte que l'on puisse poser des carreaux, dalles, pierres naturelles, pierres de béton, parquets multi-couches et massifs et stratifiés, dans le respect des règles de la technique et de l'artisanat, de manière analogue aux surfaces planes conformément aux normes.

Les temps de séchage correspondent à un support sur lequel une couche de fond est appliquée de manière filmogène sur la surface entière. Les matériaux de revêtement et revêtements supérieurs sont adaptés à l'utilisation prévue, et les sollicitations mécaniques et chimiques en résultant doivent être sélectionnées selon les règles professionnelles.

Pour la pose de moquettes et de revêtements synthétiques, on applique sur **PROSILENCE**, de manière plane, une couche de mastic à faible retrait, préférablement à base de semi-hydrate alpha. Les recommandations d'application du fabricant de mastic doivent être impérativement respectées.

Sur la surface de pose ainsi préparée, de la moquette ou un revêtement du sol design, par exemple, peut être posé à l'aide des adhésifs adaptés au revêtement supérieur et à l'utilisation.

Joints de raccordement, joints d'ouvrage de construction et joints de jonction

Les joints d'ouvrage de construction doivent être formés avec des profilés adéquats, chevillés sur le plafond porteur et soutenus à la hauteur du revêtement déjà posé.

Sur les bordures de revêtement qui finissent vers l'extérieur (décalages), il faut monter des profilés de transition et de compensation **PRONIVO** pour protéger les chants surélevés. Les profilés **PRONIVO** sont collés sous la plaque **PROSILENCE** sur le support porteur sur toute la surface, et remplis avec suffisamment de mortier, et, le cas échéant, aussi chevillés.

Si on prévoit des charges roulantes et des contraintes dues à des déplacements, il est recommandé de poser et de cheviller un nombre suffisant de profilés de mouvement robustes directement sur le support porteur à hauteur de la surface de revêtement finie.

Les joints de raccordement et de jonction avec les murs et les éléments de montage doivent être incorporés au même endroit et sur la même largeur que pour le support, sur le plan de **PROSILENCE** et aussi que pour le revêtement supérieur.

On ne doit trouver à aucun endroit des liaisons par adhérence

de force causées par la colle ou le mortier de pose, le joint, le revêtement ou par d'autres substances. Les joints de raccordement et de jonction peuvent être comblés par les masses de remplissage élastiques adéquates ou formés en posant les **profilés sur lit mince PROCONNEX**. Plus la sollicitation mécanique prévue de la surface est élevée, plus les profilés de jonction doivent être solides (par exemple **profilés sur lit mince PROCONNEX** en métal).

Pour protéger les bordures de revêtement et pour un remplissage élastique ultérieur, on peut aussi poser des **cornières PROFLOOR** en métal à double rangée.

Résistance chimique et mécanique:

PROSILENCE augmente, grâce à l'effet désolidarisant, la sécurité, particulièrement pour des carreaux de grand format. La réduction de contraintes du système entier composé de couche de répartition de charge et revêtement supérieur peut être améliorée.

Donc :

- Plus le support est rigide en flexion et résistant à la pression, plus les carrelages ou les dalles sont résistants aux cassures, plus leur format est grand, plus la résistance mécanique aux contraintes du revêtement supérieur, aussi contre la destruction due à des chocs (par exemple chute d'objets), sera grande.
Le passage de piétons et même de charges oscillantes provenant des fauteuils roulants et des appareils de maintenance équipés de roues pneumatiques sont transférés sans dommages jusqu'aux charges mobiles de 3,5 KN/m².
- L'utilisation des chariots élévateurs avec rouleaux métalliques et roues en polyamide représente régulièrement une sollicitation mécanique élevée à très élevée. **PROSILENCE** ne convient pas pour cette application.

PROSILENCE peut être utilisé dans des applications et combinaisons différentes de manière multiple.

Le revêtement supérieur peut avoir des qualités très différentes. Nos données ne peuvent donc fournir que des directives générales. Si des domaines spécifiques doivent être couverts, il faut dans chaque cas en parler avec nos spécialistes.

PROSILENCE

Référence 93401

Remarques importantes:

- Le plus petit format de carreaux ne doit pas être inférieur à 5x5 cm.
- Le parquet multi-couches ne doit pas être inférieur à 14 mm d'épaisseur.
- Le parquet en bois massif sur le chauffage par le sol ne doit pas être plus long que 120 cm et doit être plus mince que 21 mm.
- Les supports à recouvrir doivent être suffisamment rigides en flexion, résistants à la pression et exempts de vibrations.
- Les mortiers, colles de dispersion et à base de résine réactive et masses de remplissage pour joint élastiques améliorés au polymère doivent avoir atteint leur résistance nominale avant d'être libérés pour leur utilisation prévue.
- La séquence de montage doit respecter des temps d'attente en fonction des conditions climatiques de la pose et des recommandations du fabricant afin de ne pas diminuer ou même endommager des sections de pose déjà effectuées.
- **PROSILENCE** ne remplace pas l'installation de joints d'ouvrages de construction et de joints de raccordement et de jonction.
- Les revêtements en pierre naturelle et artificielle ayant tendance, comme on le sait, à se déformer en cas d'absorption d'eau, doivent être posés exclusivement avec des matériaux de revêtement anhydres appropriés sur **PROSILENCE**.
- Les chapes fraîches qui sont nettement déformées par le séchage d'un côté présentent le danger que des re-déformations plus importantes se produisant ultérieurement conduisent à des déchirures sur des éléments de montage et des murs et qu'on en arrive, le cas échéant, à un cisaillement du revêtement de sol dans la zone de tension.
- Les sols en planches de bois doivent être bien vissés. Les planches individuelles ne doivent en aucun cas frotter l'une sur l'autre ou s'éloigner l'une de l'autre.
- Les plaques de construction en bois doivent être solidement vissées en carré tous les 40 cm et les joints doivent être bien collés avec rainure et languette. Les appuis du plafond à poutres ne doivent pas dépasser un entraxe de 75 cm. L'humidité du bois doit correspondre à l'humidité de compensation.

PROSILENCE

Référence 93401

Normes et ouvrages de référence :

Il faut tout particulièrement respecter les normes et les règlements suivants :

- DIN 18352 Travaux de carrelage/dallage
- DIN 18332 Travaux avec des pierres de taille
- DIN 18333 Travaux avec de dalles en béton
- DIN 18353 Réalisation de chapes
- DIN 18356 Travaux de pose de parquets
- DIN 4725 Chauffage par le sol à eau chaude
- DIN 18202 Tolérances dans la construction de bâtiments
- DIN 18560 Chapes dans les bâtiments
- DIN 18195 Étanchéité d'ouvrage
- DIN 18157 Pose de carrelages en céramique à lit mince
- Fiches techniques de l'Association fédérale pour chapes et revêtements (BEB)
- Fiches techniques de l'Association professionnelle de carrelages et pierre naturelle dans l'Association centrale des entreprises allemandes du secteur de la construction (ZDB)
- Coordination des interfaces pour les sols chauffants
- Fiches techniques de l'Association fédérale pour chauffages en surface
- Fiche technique ZDB « Revêtements de sol pouvant subir des sollicitations mécaniques élevées »
- Informations ZDB sur les carrelages et les dalles « Consignes de désolidarisation »
- Publication «BAKT Info Technik» - Construction à sec pour salles de bains
- Fédération allemande de la pierre naturelle – Informations techniques concernant la pierre naturelle

Toutes les données, références, consignes, règles professionnelles, codes, normes et connaissances professionnelles s'orientent sur les réglementations allemandes et, si elles se recoupent, sur les réglementations européennes en vigueur et sur les standards de formation professionnelle en vigueur, indépendamment des compléments ou modifications propres à chaque pays.

Toutes nos informations sont basées sur notre expérience et des enquêtes minutieuses. La variété des matériaux utilisés et les conditions différentes des chantiers et du traitement ne peuvent pas être contrôlées individuellement ou influencées en détail par nous.

L'exécution d'un contrat d'entreprise devant être effectué et l'établissement du bon fonctionnement des travaux de construction dépendent donc du respect la réglementation allemande VOB actuelle et des règles techniques généralement reconnues.

Nos informations ne dispensent pas le planificateur et le processeur responsables de l'obligation de vérifier par leurs propres moyens de contrôle les conditions d'objet et l'applicabilité des produits. En cas de doute, consulter des recommandations techniques pour l'utilisation ou procéder à des essais personnels. Les directives de pose et de traitement éditées par les fabricants de revêtements ou de produits annexes doivent être respectées.

À la parution de cette fiche technique, toutes les autres fiches techniques perdent leur validité.

© Proline Systems 2016 – Nous autorisons la reproduction et la transmission par nos acheteurs à leurs clients, sous réserve qu'il soit fait explicitement référence à nos droits d'auteur. Tous autres droits réservés.